

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19-003473

(54331)

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule : 1418		
Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : GHAMMARTE MOHAMMED		
Date de naissance : 28/12/1951		
Adresse : lot GYNMER Rue 5 N°8 OASIS CASA		
Télé : 066149162		
Total des frais engagés : 1402,10 Dhs		

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : **EL HASNAOUI HASSILA** Age : **61 ans**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Dystonie**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CAIRBILANCIA**

Le : **01/01/21**

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 DEC 2020	C2+EG		300 Dhs	DR JALAL KRIEM DOCTEUR JALAL KRIEM CARDIOLOGUE Rue d'Ifran - Hay Ibn Sina N° 4 Temara - Centre Tél : 05 37 64 20 60

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ELAVOUR PHARMACEUTIQUE Gardes Jardins - Téméraire 27-05-2016	21/12/20	152,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ANALYSES Médical ANHIBA Imane Lot Ouard Sahl Rhône - Véma	25/12/2020	B 950	9.50,00 D.F

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



مركز أمراض القلب والشرايين
CENTRE CARDIOVASCULAIRE

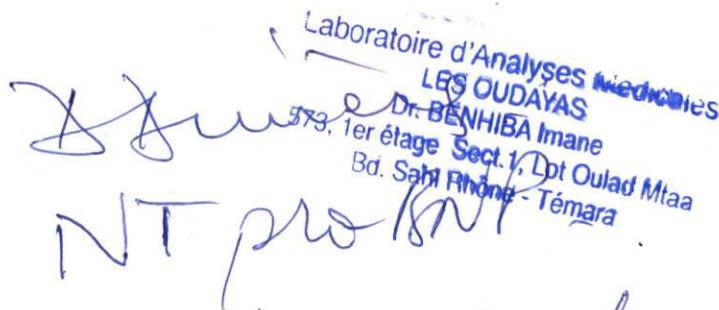
الدكتور جلال كريم
Docteur Jalal KRIEM

Tél. : 05 37 64 20 60
Fax : 05 37 74 14 48
E-mail : drjkriem@gmail.com

Témara, Le 22 DEC. 2020

N°~~EL HASNAOUI LEILA~~

Faire prélèvem 8Vp


 Dr. JALAL KRIEM
 Laboratoire d'Analyses Médicales
 LES OUDAYAS
 Dr. BENHIBA Imane
 59, 1er étage Sect. 1, Dpt Oulad Mtaa
 Bd. Sidi Rhâbia - Témara
 NT proBNP

Protein 24 h +
uric acids

د. جلال كريم
DOCTEUR JALAL KRIEM
CARDIOLOGUE
Rue d'Iran - Hay Ibn Sina N° 47 Témara - Centre
Tél. 05 37 64 20 60

مركز امراض القلب و الشرايين
CENTRE CARDIOVASCULAIRE

الدكتور جلال كريم
Docteur Jalal KRIEM

Tél. : 05 37 64 20 60
Fax : 05 37 74 14 48
E-mail : drjkriem@gmail.com

Témara, Le

22/12/2020

Mme LEILA EL HASNAOUI

Tel.: 05 37 61 45 55
141, Sect. 2, Ouled Mtsa - Témara
Pharmacie.
Dr. ELAYOUBI FADOUA
Pharmacie Jardins des Oudayas

50,70³

CARDENSIEL 2.5 MG BT/ 30 CP
1 comprimé le matin, pendant 3 mois

Dr. KRIEM Jalal

د. جلال كريم
DOCTEUR JALAL KRIEM
CARDIOLOGUE
Rue d'Iran - Hay Ibn Sina N° 4 Témara - Centre
Tél : 05 37 64 20 60

152,10

Pharmacie Jardins des Oudayas
Dr. ELAYOUBI FADOUA
Pharmacie
141, Sect. 2, Ouled Mtsa - Témara
Tel.: 05 37 61 45 55

6 118001 100859
Cardensiel 2.5 mg
CARDENSIEL 2.5 mg B30
PPV: 50,70 DH
7862160238

118001 100859
CARDENSIEL 2.5 mg B30
PPV: 50,70 DH
7862160238

6 118001 100859
CARDENSIEL 2.5 mg B30
PPV: 50,70 DH
7862160238

Com C CARDENSIEL 2.5 mg B30
PPV: 50,70 DH
7862160238



Dr BENHIBA Imane

Médecin Biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie

د. إيمان بن هيبة
طبيبة إحيائية

TEMARA le: **25/12/2020**

FACTURE N° 2127/20

Médecin **Docteur JALAL KRIEM**

Nom du patient **MME EL HASNAOUI LEILA**

Examens **- DD- PROBNP- PROTU- MIALB**

Cotation **B 950**

Montant **950,00 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de: NEUF CENT CINQUANTE DIRHAMS

Laboratoire d'Analyses Médicales
LES OUDAYAS
Dr. BENHIBA Imane
573, 1er étage (Sect. 1) Lot Oulad Mtaa
Bd. Sahl Rhône - Témara



Dr BENHIBA Imane

Médecin Biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie

د. إيمان بن هيبة
طبيبة أحياء

Prélèvement du : 25/12/2020 à 09:29

Résultats édités le: 25/12/2020



MME EL HASNAOUI LEILA

Dossier N° 20L109

Prescripteur: Docteur JALAL KRIEM

Page: 1/2

MARQUEURS CARDIAQUES

NT PRO BNP BRAIN NATRIURETIC PEPTIDE

Technique: ELFA - VIDAS Biomérieux

Résultat: 44 pg/ml

DIAGNOSTIC DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE CHRONIQUE (ICC) :

Patient de moins de 75 ans : - Inf à 125 pg/ml : ICC très improbable
- Sup à 125 pg/ml : ICC possible

Patient de plus de 75 ans : - Inf à 450 pg/ml : ICC très improbable
- Sup à 450 pg/ml : ICC possible

DIAGNOSTIC DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE AIGUE (ICA) :

Dyspnée aigue - à tout âge : - Inf à 300 pg/ml : ICA très improbable

Patient de moins de 50 ans : - Sup à 450 pg/ml : ICA probable
- De 300 à 450 pg/ml : ICA possible

Patient de 50 ans à 75 ans : - Sup à 900 pg/ml : ICA probable
- De 300 à 900 pg/ml : ICA possible

Patient de plus de 75 ans : - Sup à 1800 pg/ml : ICA probable
- De 300 à 1800 pg/ml : ICA possible

HEMOSTASE

D-DIMÈRES

Technique: Néphélémétrie

Résultat: 0,46 µg/ml

Inf à 0,50 µg/ml

Interprétation :

Dosage validé cliniquement dans l'exclusion de maladies thrombo-emboliques (TVP, EP),
dans le diagnostic de CIVD, la détection précoce de processus fibrinolytique
et la surveillance de l'évolution de la thrombolyse et la réponse au traitement thrombolytique.

Laboratoire d'Analyses Médicales
LES OUDAYAS
Dr. BENHIBA Imane
573, 1er étage Sect.1, Lot Oulad Mtaa
Bd. Sahl Rhône - Temara
Tél/Fax : 05 37 60 97 40
laboratoire.lesoudayas@gmail.com



Dr BENHIBA Imane

Médecin Biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie

د. إيمان بن هيبة
طبيبة إحيائية

Prélèvement du : 25/12/2020 à 09:29

Résultats édités le: 25/12/2020



MME EL HASNAOUI LEILA

Dossier N° 20L109

Prescripteur: Docteur JALAL KRIEM

Page: 2/2

BIOCHIMIE URINES

(Sur Automate Konelab 20i)

Valeurs de référence

DIURESE.....: 2 000 ml

PROTEINURIE

Résultat.....:	0,020	g/l
Soit	0,040	g/24H
		0,03 à 0,14 g/24H

* Résultat sous réserve d'un bon recueil des urines de 24h

MICROALBUMINURIE

Résultat.....:	2,00	mg/l
Résultat.....:	4,00	mg/24H
		Inf à 30,00 mg/24H

* Résultat sous réserve d'un bon recueil des urines de 24h

Total de pages: 2

9
Laboratoire d'Analyses Médicales
LES OUDAYAS
Dr. BENHIBA Imane
573, 1er étage Sect.1, Lot Oulad Mtaa
Bd Sahl Rhône - TEMARA

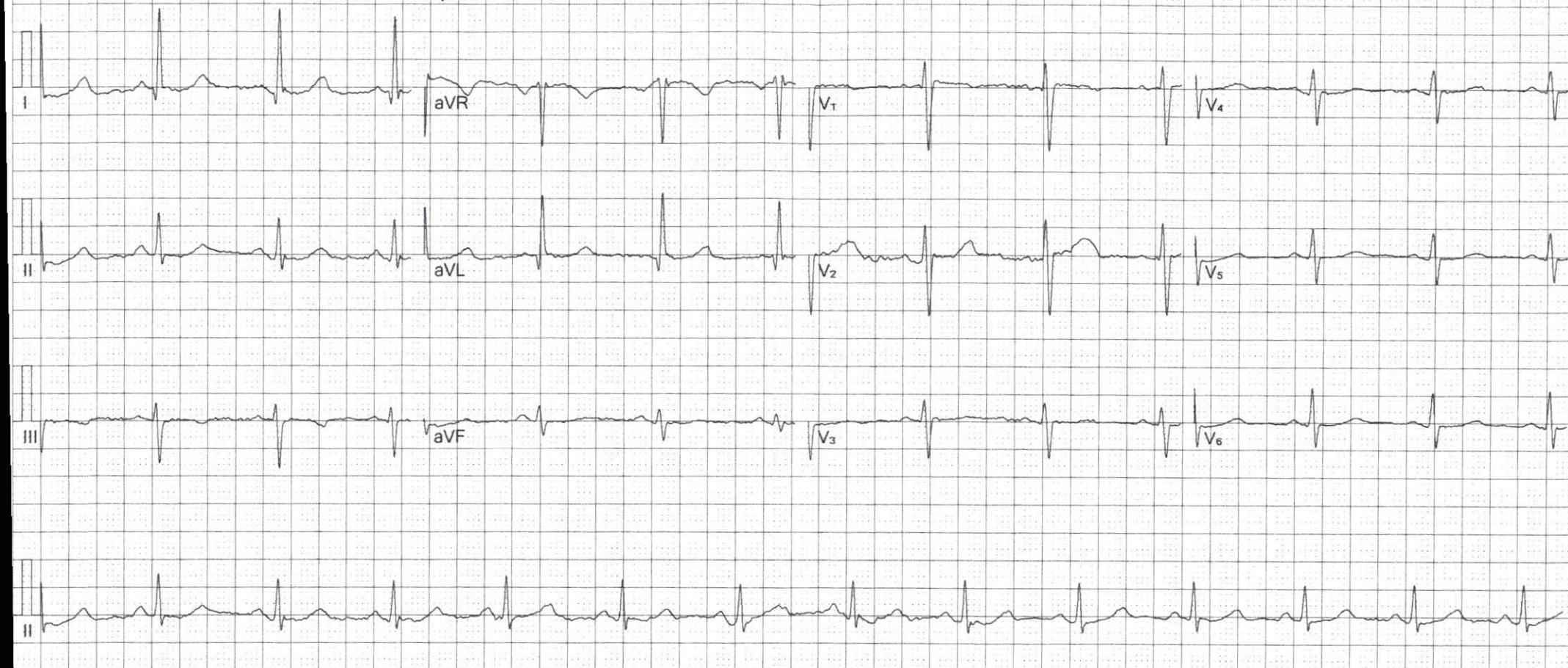
ECG**Dr J KRIEM**

4 rue IRAN -Hay ibn Sina Temara centre - Tél :0537642060 - Fax :0537741448

NOM:EL HASNAOUI LEILA ID : Sexe :Femme Age :61 DDN :28-10-1959 Date Test :22-12-2020 12:25
Case #: Investigation #: Médecin Référent:Dr Kriem

10mm/mV 25mm/s

Filtre Principal:On Filtre ADS:On



Fréquence :	1000 Hz	Intervalle QT :	435 ms	Suggestion :
Durée Ech.:	25 s	Intervalle QTc :	483 ms	
FC :	74 bpm	Axe P :	53.5°	
Durée P :	108 ms	Axe QRS :	0.1°	
Durée QRS :	93 ms	Axe T :	22.2°	
Durée T :	312 ms	RV5/SV1:	0.49/1.12mV	
Interval.PQ :	144 ms	RV5+SV1:	1.61mV	Signature Médecin: